



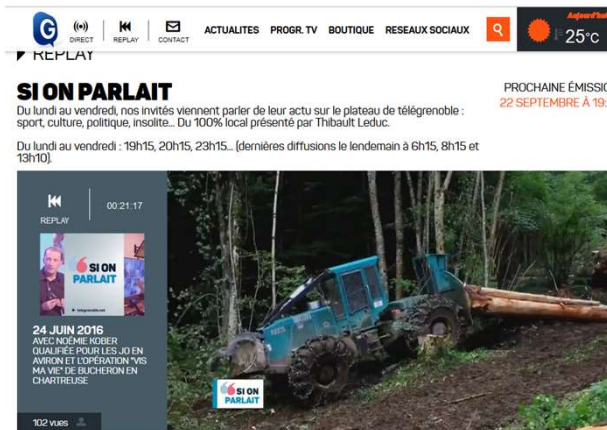
Journée cubage : la problématique vue par les ETF

31 mars 2017 – Veurey-Voroize



L'association des ETF de l'Isère

- Une association qui fédère les ETF pour :
 - Les représenter au sein de la filière et auprès des institutionnels
 - Communiquer largement sur le métier d'ETF
 - Mener des actions concrètes : achat troussees de secours, panneaux forestiers, kits fuite d'huile, organisation formation SST, assurance protection juridique et recouvrement...
 - Envisager l'avenir : projet parrainage des futurs ETF, voyage d'étude...



Le cubage bûcheron, un outil de suivi

- Comme toute entreprise quelque soit son activité,
- Besoin pour les ETF d'un **suivi journalier de l'activité** pour assurer le pilotage de l'entreprise au quotidien et assurer sa pérennité
- Le cube bûcheron permet notamment de :
 - Vérifier le coût réel du chantier au regard du prix de prestation pratiqué
 - Vérifier la productivité quotidienne
- alors que le cube scierie est communiqué bien trop tardivement pour assurer ce suivi correctement
- Cuber en forêt n'est pas une perte de temps car la longueur ou le diamètre fin bout sont généralement mesurés. Applications et logiciels sur le marché permettent désormais une saisie des données directe et rapide



Les différences cube bûcheron/cube scierie

- Les différences peuvent être générées à tout moment :
 - débardeur (oubli, casse, pièce partie dans la pente), transporteur (bois oublié, casse), parc à grumes (mélange des lots)...
 - L'erreur est humaine, y compris en scierie : inversion de chiffres, erreur sur l'identité des bûcherons..., ce qui génère des volumes erronés.
- Le cube bûcheron et le cube scierie sont complémentaires et permettent un suivi du lot à tout moment depuis l'arbre sur pied jusqu'à la scierie
 - Le suivi et le dialogue est facilité
 - Le repérage des différences et des erreurs peut se faire rapidement et est bénéfique pour tous (propriétaires, gestionnaires, ETF, scieurs, etc)

A noter : Une différence paraît négligeable à l'échelle des volumes journaliers de la scierie mais celle-ci peut être impactante à l'échelle de l'ETF



La rémunération des ETF

- Le cube scierie est basé uniquement sur le « bois sain utilisable »
- La norme résineux est « sous écorce »

POURTANT, les ETF coupent et sortent le bois brut avec écorces, avec les défauts...
=> une partie du travail fait n'est donc pas rémunérée !

- A noter : les écorces ne sont payés à aucun maillon de la filière. Les scieries en tirent pourtant un bénéfice, même si minime
- Sur les coupes qualité D, la longueur mini = 2,5 m d'après protocole RA alors que les scieurs demandent aujourd'hui des longueurs = 4 m :
 - Complexifie le travail
 - Grève la rémunération des ETF puisque le nombre de surbilles laissés en forêt augmente
 - Le volume de la coupe au regard de l'estimation sur pied s'en trouve modifié ce qui peut engendrer des désaccords aussi avec le propriétaire.

Et le délai de paiement...

- Quand la rémunération est basée sur le cube scierie :
 - des délais très importants pour le versement du solde de 20% : de l'ordre de 3 semaines à 10 mois, exceptionnellement supérieur à 1 an
 - Ce qui accroît le besoin en fond de roulement de l'entreprise et diminue la capacité de l'entreprise à couvrir les dépenses courantes d'exploitation
 - Encore plus handicapant pour les jeunes qui démarrent



Et en + : contrairement à d'autres activités, BTP par exemple, le client ne verse jamais d'avance avant la réalisation des travaux forestiers : encore plus défavorable pour le besoin en fond de roulement



Merci pour votre écoute !

